

Le notaire et les conflits familiaux 4 - Anticipation et règlement des conflits dans les familles « recomposées »

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public

Notaires et collaborateurs expérimentés en droit de la famille

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser un état des lieux du schéma de reconstitution familiale
- Proposer des solutions patrimoniales dans le cadre d'une reconstitution familiale
- Donner des conseils successoraux pour trouver un équilibre entre les intérêts en présence (survivant du couple, enfants non communs).

Contenu :

Organiser la vie familiale

- Choisir le mode de conjugalité : enjeux personnels et patrimoniaux
- Fixer le cadre juridique à l'égard des enfants : autorité parentale, adoption.

Organiser la transmission des biens à ses enfants

- Donation-partage dans la famille recomposée
- Donation ou legs aux enfants non commun
- Exclusion du droit d'administration ou du droit de jouissance de l'autre ascendant
- Avantager ou évincer l'enfant non commun
- Mandat posthume

Organiser la transmission des biens à son époux, partenaires, concubins

- Protection du conjoint survivant par voie testamentaire
- Action en retranchement en présence d'avantages matrimoniaux

- Protection du concubin ou partenaire survivant
- Renonciation anticipée à l'action en réduction

Pre requis

- Bonnes connaissances du droit patrimonial de la famille

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de

visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation